



COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE
MIXTE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 18 JUIN 2014

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires de la société TIPIAK s'est réunie le 18 juin 2014 sous la présidence de Monsieur Hubert GROUES, Président du Conseil d'Administration.

Les actionnaires présents ou représentés détenaient plus de 81 % des droits de vote.

Toutes les résolutions proposées au vote ont été approuvées sans modification par l'Assemblée Générale et notamment celles concernant l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2013, du projet d'affectation de résultat, des conventions réglementées, du renouvellement de mandat de 3 administrateurs ainsi que du descriptif du programme de rachat d'actions.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée Générale a annulé tout ou partie des actions achetées dans le cadre du programme de rachat d'actions. Enfin, les statuts de la Société ont été modifiés afin de préciser la répartition des droits de vote entre nu-proprétaire et usufruitier en cas de démembrement de la propriété des actions de la société.

Il a été approuvé le versement d'un dividende de 3 € par action au titre des résultats 2013.
Ce dividende sera mis en paiement à partir du **4 juillet 2014**.